

OBJET N° parcelle cadastrale	HAIES ARBUSTIVES TAILLÉES 240-109
	Enjeu paysager : fort impact visuel lié à une situation en bord de la rue de la Libération, de la rue du Vieux Puits
	Participation à l'ambiance urbaine
	Élément qui structure l'espace public
INTERÊTS	Enjeu écologique : trame verte, haie constituée d'arbustes d'essences locales
	Enjeu hydrographique
	Enjeu de protection contre le vent
	Usage d'origine bien lisible : clôture
	Caractéristique d'une époque
PRÉCONISATIONS	Ne pas arracher ces haies et réaliser un entretien adapté qui assure leurs régénérations En cas de nouvel accès sur rue, limiter l'ouverture dans la haie aux dimensions fonctionnelles utiles (3 ou 5 m). Remplacer les végétaux morts par des essences végétales locales identiques à celles déjà présentes. Maintenir la hauteur actuelle de la haie.



parcelle cadastrale n° 240



parcelle cadastrale n° 109

OBJET N° parcelle cadastrale	HAIES ARBUSTIVES 97
	Enjeu paysager :
	Participation à l'ambiance urbaine
	Élément qui structure l'espace public
INTERÊTS	Enjeu écologique : trame verte, haie constituée d'arbustes d'essences locales.
	Enjeu hydrographique
	Enjeu de protection contre le vent
	Usage d'origine bien lisible
	Caractéristique d'une époque
PRÉCONISATIONS	Ne pas arracher ces haies et réaliser un entretien adapté qui assure leurs régénérations En cas de nouvel accès sur rue, limiter l'ouverture dans la haie aux dimensions fonctionnelles utiles (3 ou 5 m), Remplacer les végétaux morts par des essences végétales locales identiques à celles déjà présentes.



parcelle cadastrale n° 97

OBJET N° parcelle cadastrale	HAIES ARBUSTIVES AVEC ARBRES 32-34-47
	Enjeu paysager : fort impact visuel lié à une situation en bord de la voie communale n°9
	Participation à l'ambiance urbaine
	Élément qui structure l'espace public
INTERÊTS	Enjeu écologique : trame verte, haie constituée d'arbustes et d'arbres d'essences locales
	Enjeu hydrographique
	Enjeu de protection contre le vent
	Usage d'origine bien lisible : clôture d'un pré
	Caractéristique d'une époque
PRÉCONISATIONS	Ne pas arracher ces haies et réaliser un entretien adapté qui assure leurs régénérations. En cas de nouvel accès sur rue, limiter l'ouverture dans la haie aux dimensions fonctionnelles utiles (3 ou 5 m). Remplacer les végétaux morts par des essences végétales locales identiques à celles déjà présentes.



parcelle cadastrale n° 34



parcelle cadastrale n° 32



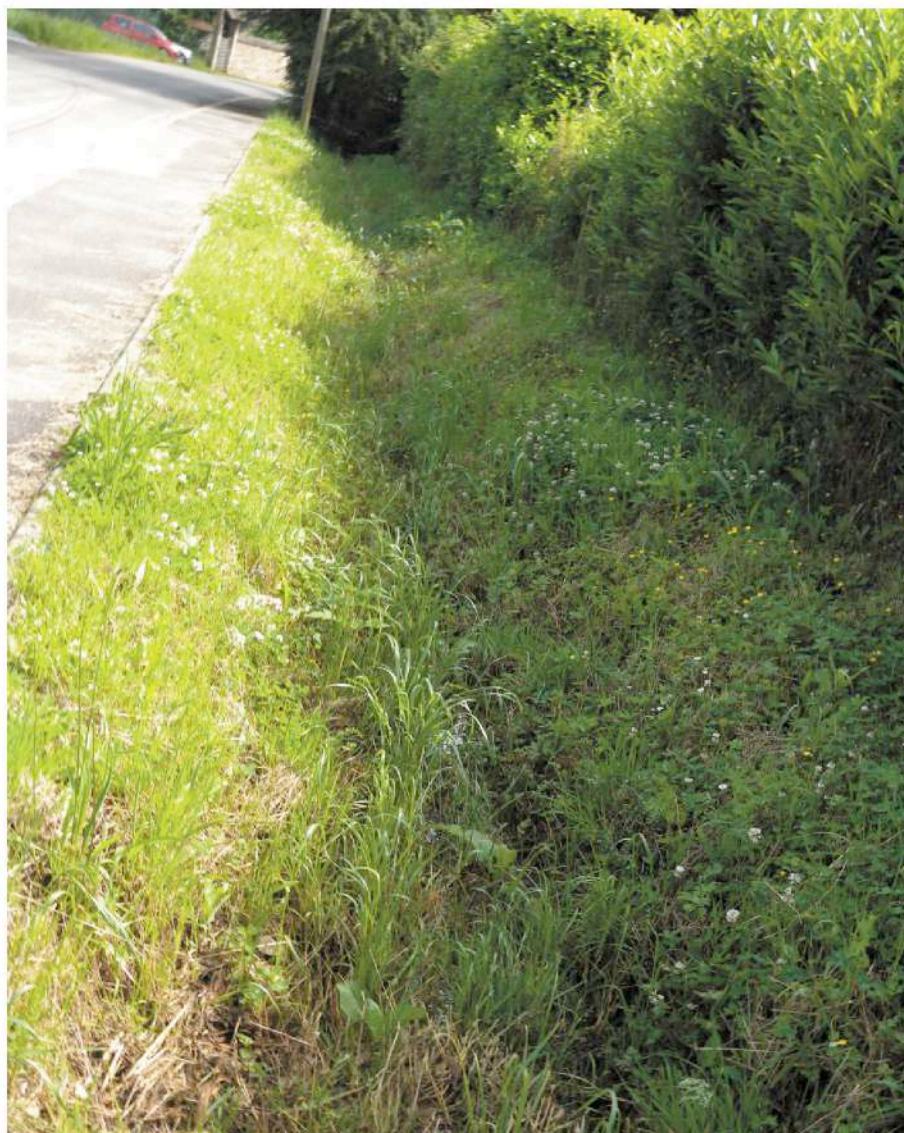
parcelle cadastrale n° 47

OBJET N° parcelle cadastrale	MARES 135-122-152-142-209
	Enjeu paysager : respirations vertes de cœur de hameau
	Participation à l'ambiance urbaine
	Élément qui structure l'espace public
INTERÊTS	Enjeu écologique : trame bleue La mare de la Cour Marette (parcelle n°122) est recensée comme étant une ZNIEFF de type 1
	Enjeu hydrographique : gestion des eaux de ruissellement
	Usage d'origine bien lisible
	Caractéristique d'une époque : mares référencées sur le cadastre napoléonien



OBJET N° parcelle cadastrale	FOSSÉS 142-137-100-140-139-101-138-137-80-70-136-135-35-74-65-121-99-88-24-64-185-184-118-121
	Enjeu paysager
	Participation à l'ambiance urbaine
	Élément qui structure l'espace public
INTERÊTS	Enjeu écologique : trame bleue
	Enjeu hydrographique : gestion des eaux de ruissellement
	Usage d'origine bien lisible
	Caractéristique d'une époque
PRÉCONISATIONS	Réaliser un entretien adapté en maintenant le milieu ouvert tout en laissant un manteau de végétation. Ne pas laisser le sol nu afin de limiter l'érosion et de favoriser l'infiltration et l'épuration des eaux de ruissellement.

parcelle cadastrale n° 99



PRÉSERVER LES ENTRÉES DE PROPRIÉTÉS REPRÉSENTATIVES D'UN STYLE LOCAL

OBJET N° parcelle cadastrale	PILIERS DE PORTAIL ET DE GUICHET 238-35-39-116-74
	Caractéristique d'une époque
INTERÊTS	Usage d'origine bien lisible
	Participation à l'ambiance urbaine : pilastres représentatifs d'une identité locale
	Éléments qui structurent l'espace public: éléments qui ponctuent les entrées de propriétés
	Éléments architecturaux, matériaux... originaux : piliers en briques , piliers avec parement incrusté de pierres calcaire encadré de briques
PRÉCONISATIONS	Préserver l'aspect de la maçonnerie actuel. Éliminer le lierre. Préserver les portails en fer forgé. Sinon les remplacer par d'autres portails métalliques ajourés d'aspect équivalent. Possibilité de translater les piliers si nécessité d'élargir l'entrée principale.

OBJET N° parcelle cadastrale	MUR BAHUT 238-35
	Caractéristique d'une époque
INTERÊTS	Usage d'origine bien lisible
	Participation à l'ambiance urbaine : murs représentatifs d'une identité locale
	Élément qui structure l'espace public : continuité urbaine formée par les murs. Percées visuelles qui agrémentent la déambulation dans les rues cadrées par de hauts murs, murs gouttereaux et pignons.
	Éléments architecturaux, matériaux... originaux : mur en pierres, avec un bandeau en briques, surmonté par une grille en métal.
PRÉCONISATIONS	Préserver le parement d'origine du mur, la grille lorsqu'elle est suffisamment en bon état pour être repeinte. Sinon la remplacer par une grille métallique ajourée d'aspect équivalent. Si enduit, enduit à base de chaux Ne pas peindre les briques



parcelle cadastrale n° 238





parcelle cadastrale n° 35



parcelle cadastrale n° 116



parcelle cadastrale n° 74



parcelle cadastrale n° 39

OBJET N° parcelle cadastrale	MURS MAÇONNÉS 220-238-222-223
	Caractéristique d'une époque
INTERÊTS	Usage d'origine bien lisible
	Participation à l'ambiance urbaine : murs représentatifs d'une identité locale
	Éléments qui structurent l'espace public : continuité urbaine formée par les murs
	Éléments architecturaux, matériaux... originaux : mur maçonné en moellons de pierres, chaperon en tuiles.
PRÉCONISATIONS	Autorisation de créer des ouvertures dans les murs à condition de respecter les consignes développées dans les fiches conseils jointes en annexe du PLU. Préserver l'aspect et la hauteur des murs existants Si enduit : enduit à base de chaux Dégager le mur de toutes végétations qui pourraient altérer la pérennité de l'ouvrage.



PRÉSERVER LES BÂTIMENTS REPRÉSENTATIFS DE L'ARCHITECTURE LOCALE

OBJET N° parcelle cadastrale	BÂTI ANCIEN ET MURS 223
	Caractéristique d'une époque
INTERÊTS	Usage d'origine bien lisible
	Participation à l'ambiance urbaine
	Élément qui structure l'espace public
	Éléments architecturaux, matériaux... originaux : architecture en moellons de pierres
PRÉCONISATIONS	Préservation des façades visibles depuis la rue. Préserver la fenêtre. Protéger les hauts des murs de manière à stopper leurs dégradation. Dégager les murs de toutes végétations qui pourraient altérer la pérennité de l'ouvrage.



OBJET N° parcelle cadastrale	BÂTI ANCIEN 238
	Caractéristique d'une époque : XIXème siècle
INTERÊTS	Usage d'origine bien lisible : logis de l'exploitation agricole
	Participation à l'ambiance urbaine
	Élément qui structure l'espace public
	Éléments architecturaux, matériaux... originaux : maçonnerie en briques et pierres enduites
PRÉCONISATIONS	Préservation des façades visibles depuis la rue : > jambage, bandeaux, encadrements, corniche en briques, > rythme des ouvertures. Si fermeture d'une fenêtre ; garder l'encadrement de la fenêtre et remplir la fenêtre avec le même parement que le reste du mur, > marquise Si réfection de la façade utiliser un enduit à base de chaux



OBJET N° parcelle cadastrale	BÂTI ANCIEN 220-223
	Caractéristique d'une époque
INTERÊTS	Usage d'origine bien lisible : annexes
	Participation à l'ambiance urbaine
	Élément qui structure l'espace public
	Éléments architecturaux, matériaux... originaux : murs maçonnés. linteaux droits en bois. Pigeonniers en briques. Escalier latéral maçonné.
PRÉCONISATIONS	<p>Si restauration : préservation des façades visibles depuis la rue dans l'état d'esprit initial (préservation des ouvertures dans les proportions actuelles, Si fermeture d'une fenêtre ; garder l'encadrement de la fenêtre et remplir la fenêtre avec le même parement que le reste du mur).</p> <p>Possibilité d'insérer une baie vitrée ayant les mêmes dimensions que l'ouverture de la grange. Laisser visible le pigeonnier.</p> <p>Si enduit : enduit à la chaux «à pierres vues».</p> <p>Préserver l'escalier latéral maçonné avec son ouverture latérale d'accès à la cave.</p> <p>Possibilité de créer des ouvertures de toiture.</p>



OBJET N° parcelle cadastrale	BÂTI ANCIEN 39
	Caractéristique d'une époque
INTERÊTS	Usage d'origine bien lisible : annexes
	Participation à l'ambiance urbaine
	Élément qui structure l'espace public
	Éléments architecturaux, matériaux... originaux : murs en pierres. Escalier latéral maçonné.
PRÉCONISATIONS	Préserver l'escalier latéral maçonné avec son ouverture d'accès à la cave. Si enduit : enduit à base de chaux, «à pierres vues»



OBJET N° parcelle cadastrale	BÂTI ANCIEN 116
	Caractéristique d'une époque
INTERÊTS	Usage d'origine bien lisible : grange
	Participation à l'ambiance urbaine
	Élément qui structure l'espace public
	Éléments architecturaux, matériaux... originaux : Pignons maçonnés. La façade est constituée d'une ossature en bois comblée de briques.
PRÉCONISATIONS	<p>Si restauration : préservation du bâtiment dans l'état d'esprit initial (préservation des ouvertures dans les proportions actuelles, ne pas peindre les briques). Laisser visible les colombages.</p> <p>Concernant le pignon, si enduit: enduit à base de chaux «à pierres vues» .</p>

